

RAPPORT DE SUIVI

PROJET VISANT LE DOUBLAGE DE LA CONDUITE SITUÉE ENTRE SAINT-FLAVIEN ET SAINT-NICOLAS

1 Le projet visant le doublage de la conduite située entre Saint-Flavien et Saint-Nicolas a été
2 approuvé le 9 septembre 2021, par la décision D-2021-115 de la Régie de l'énergie (la Régie).
3 Dans celle-ci, la Régie demandait à Énergir, s.e.c. (Énergir) de soumettre annuellement, lors du
4 dépôt de son rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

5 Au 30 septembre 2021, l'ensemble des activités de planification du projet se déroulent selon
6 l'échéancier prévu. Tous les propriétaires de terrain sur lesquels la nouvelle conduite sera
7 installée ont été rencontrés individuellement afin de leur présenter le projet et répondre à leurs
8 questions. L'ensemble des autorisations d'accès requises auprès des quelque 130 propriétaires
9 concernés par le projet ont été signées. À la suite de l'obtention des droits d'accès aux propriétés,
10 des inventaires de terrain (environnementaux et techniques) ont débuté. Les travaux d'ingénierie
11 détaillée débuteront au début du mois d'octobre 2021, comme prévu. Les demandes
12 d'autorisation à la CPTAQ et au MELCC sont prévues être déposées en novembre 2021.

2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

13 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement,
14 les sommes encourues en date du 30 septembre 2021 et la projection des coûts qui sont requis
15 pour terminer le projet.

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.

- 1 Au 30 septembre 2021, la projection finale des coûts respecte le budget initial.

3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ

- 2 Même si le total global des coûts de la projection finale du projet est identique au budget
3 initialement présenté, les variations de coûts entre les différentes rubriques budgétaires ont un
4 effet sur l'impact tarifaire du projet qui est présenté au tableau ci-dessous. Le calcul de l'impact
5 tarifaire est effectué sur une période de 40 ans.

Description	Impact initial	Impact projeté
Impact tarifaire 40 ans (000 \$)	(61 035)	(61 053)

1 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet visant le doublage de la**
2 **conduite située entre Saint-Flavien et Saint-Nicolas.**